



PRÉSENTATION DU DISPOSITIF  
« CONTRAT D'INTÉGRATION RÉPUBLICAINE »  
(CIR) DE L'OFII  
ET OFFRE DE FORMATION LINGUISTIQUE

-----  
ACTEURS DE L'INTEGRATION DES PRIMO-  
ARRIVANTS ET REFUGIES  
MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021



**OFII**

OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION

# Préambule, les missions de l'OFII

- **L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE**
  - Le premier accueil des demandeurs d'asile
  - L'hébergement des demandeurs d'asile
  - L'allocation pour demandeurs d'asile
- **L'IMMIGRATION**
  - Le regroupement familial
  - La visite médicale
  - La médiation dans les centres de rétention administrative (CRA)
  - La lutte contre l'immigration irrégulière
- **L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION**
  - Cette mission sera développée dans la diapositives suivantes
- **LES AIDES AU RETOUR VOLONTAIRE ET À LA RÉINSERTION**
  - Les aides au retour volontaire
  - Les aides à la réinsertion
  - Les projets européens
- **LA PROCÉDURE « ÉTRANGER MALADE »**
  - La procédure d'avis médical pour les demandes de titres de séjour pour soins
  - La procédure d'avis médical pour les demandes de protection contre l'éloignement

# Textes et instances de référence

- ☞ Le Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI) a été rendu obligatoire en 2007 et a connu plusieurs évolutions avec des lois qui se sont succédées en 2015 et 2016
- ☞ En février 2018, le rapport Taché (du nom du député Aurélien Taché) prévoit 72 propositions pour une politique ambitieuse d'intégration des étrangers arrivant en France. Ce rapport débouchera sur le CIR « rénové ».
- ☞ Comité Interministériel à l'Intégration du 5 juin 2018
- ☞ Dernière loi en vigueur, la loi n° 2018-778 du 10 septembre 2018 pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie
- ☞ Décret n° 2019-151 du 28 février 2019 pris pour l'application de la loi n° 2018-778 du 10 septembre 2018
- ☞ Comité Interministériel à l'Intégration et à l'Immigration du 6 novembre 2019

# Les personnes éligibles au Contrat d'Intégration Républicaine (CIR)

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2019, le CIR prévoit une formation civique de 24 heures et un doublement de la durée des parcours de formation linguistique.

Les publics étrangers primo-arrivants, ressortissants d'un pays tiers à l'UE, autorisés à séjourner **légalement et durablement** sur le territoire national, sont soumis à la signature du Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) lors d'une visite d'accueil à l'OFII.

Ainsi, les personnes qui se voient délivrer une première carte de séjour, d'une durée d'au moins un an, sont orientées par les préfectures vers les services de l'OFII.

On distingue les entrées en France au titre de l'asile, de l'immigration familiale, l'immigration économique et autres catégories (considération humanitaire, jeunes issus de l'aide sociale à l'enfance).

Sont exclues du dispositif, les personnes présentes en France pour une période déterminée (visiteurs, étudiants, stagiaires, travailleurs temporaires, personnes ayant déposé une demande de carte de séjour pour soins etc).

# Les formations prescrites dans le cadre du CIR

Le Contrat d'Intégration Républicaine s'appuie sur un entretien individuel avec un auditeur de l'OFII. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les 4 compétences langagières des signataires du CIR seront intégralement évaluées par un formateur titulaire d'un master FLE, présent comme auparavant dans les locaux de l'OFII.

Une formation civique d'une durée de 24 heures répartie en 4 journées est prescrite à tous les signataires. L'animation de ces formations a lieu en présence d'interprètes selon les besoins des participants.

Une formation de 100h, 200h ou 400h est prescrite selon les résultats du positionnement linguistique. Un parcours de 600h peut être prescrit aux publics non lecteurs, non scripteurs.

Une certification du niveau A1 est possible (passation du TEF pour les signataires suivis par l'OFII de Besançon).

**L'OFII dispose d'une offre de formation complémentaire de niveau A2 et B1 avec certification possible à compter de 2022. 100h pour chacun de ces niveaux. (*nouveau marché de 3 ans*)**

# Signataires du CIR en Bourgogne Franche-Comté et répartition régionale

En 2020, l'OFII a enregistré au niveau national 78 000 signataires du CIR dont 20 000 ont le statut de BPI (25%).

*BPI : bénéficiaire d'une protection internationale*

*Pour information, 107 000 signataires en 2019 dont 28 000 réfugiés (26%).*

En Bourgogne Franche-Comté, 2 700 personnes ont signé le CIR

Départements	Nb signataires BPI	% de BPI en BFC	Nb signataires Hors BPI	% Hors BPI en BFC
Côte d'Or	219	21%	298	18%
Nièvre	61	6%	84	5%
Saône-et-Loire	120	12%	309	18%
Yonne	126	12%	296	18%
<b>Total ex-région Bourgogne</b>	<b>526</b>	<b>51%</b>	<b>987</b>	<b>59%</b>

# Signataires du CIR et répartition régionale

Départements	Nb signataires BPI	% de BPI en BFC	Nb signataires hors BPI	% hors BPI en BFC
Doubs	194	19%	327	20%
Jura	127	12%	185	11%
Haute-Saône	81	8%	78	4%
Territoire-de-Belfort	100	10%	96	6%
<b>Total ex-région Franche-Comté</b>	<b>502</b>	<b>49%</b>	<b>686</b>	<b>41%</b>
<b>TOTAL BFC</b>	<b>1 028</b>	<b>38%</b>	<b>1 673</b>	<b>62%</b>

# Typologie des publics signataires du CIR en BFC

2 700 signataires du CIR en 2020  
55% d'hommes, 45% de femmes  
58% sont mariés et 26% sont célibataires

## Tranches d'âge :

62% ont entre 26-45 ans  
25% ont entre 19-25 ans.

## Niveaux de scolarité :

37% scolarisés dans le secondaire sans diplôme  
14% primaire sans diplôme  
11% non scolarisés  
10% supérieur bac+4

## Nationalités représentées en BFC :

11% Maroc ; 10% Afghanistan ; 7% Soudan ; 6% Tunisie ;  
4% Kosovo, Côte d'Ivoire, Algérie.



# Prescription linguistique et taux d'atteinte du niveau A1

57% des signataires se sont vus prescrire une formation linguistique :

- 43% un parcours de 400h
- 26% un parcours de 200h
- 15% un parcours de 100h
- 15% un parcours de 600h

Le taux d'atteinte du niveau A1 au terme des cours de français est le suivant :

- 78% niveau acquis
- 17% partiellement acquis
- 5% non acquis

## Entretien de fin de CIR

Depuis octobre 2019, l'OFII réalise un entretien de bilan auprès des signataires qui ont achevé leur parcours de formation civique et linguistique. Entre 2020 et septembre 2021, l'OFII de Besançon a réalisé 1 300 entretiens de bilan.

## Données relatives aux entretiens de bilan de CIR

Sur les 1 300 entretiens de bilan réalisés entre 2020 et 2021, 48% des bénéficiaires ont rencontré un conseiller du service public de l'emploi (SPE) et 34% déclarent avoir travaillé depuis la signature du CIR.

Les indicateurs sur le type de contrat occupé lors du bilan sont variables d'un département à l'autre :

Type de contrat	Doubs	Jura	Haute-Saône	Territoire-de-Belfort
CDI	39%	50%	32%	44%
CDD	25%	28%	26%	22%
Intérim	18%	11%	23%	16%
Entrepreneur	4%	4%	1%	-
Stagiaire	4%	4%	12%	10%
Autre	9%	3%	6%	7%
Vacataire	1%	-	-	1%

## Domaines d'activité déclarés lors des entretiens de bilan

Secteurs d'activités les plus représentés	Taux d'emploi des signataires du CIR
Bâtiment, travaux publics	19%
Industrie	19%
Hôtellerie, restauration	11%
Propreté et services associés	7%
Commerce - distribution	7%
Activité sans expérience exigée	7%
Agriculture	4%

# Partenariats et orientations professionnelles des signataires du CIR

## Dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle des réfugiés :

- **Dispositif HOPE** avec les centres AFPA de Vesoul, Belfort, Dijon, Migennes, Montceau-les-Mines et les OPCO associés (AKTO, Constructys, OPCOcommerce)
- **Unis Cité** et service civique dans le cadre du programme Coop'R à Besançon
- **Ensemble Défi** et le programme A.V.E.C. (accompagnement, valorisation, emploi, compétences) dans le pays de Montbéliard
- **Entreprise SIS** et formation à la maroquinerie de luxe à Valdahon
- **Cuisine mode d'emploi**, école de formation de Thierry Marx : module de préparation aux métiers de la restauration à Besançon

## Dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle des réfugiés :

**Groupe Coopératif Demain - Altéra Intérim** : métiers de recyclage des déchets électronique à Lons-le-Saunier

**EPPI ADMR Entreprise d'insertion** à Pontarlier : métiers de l'entretien des espaces verts, agents d'entretien, métiers du bâtiment second œuvre

**Fermes d'avenir** : programme de compagnonnage, formation agricole itinérante

**Club FACE** : Job Académy, dispositif d'intégration professionnelle et F@CE Numérique, dispositif d'inclusion numérique

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**